

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-01-01
Séance du mardi 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi trois mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*, avec le pouvoir de Gaëtan DE GRACIA.

Date de convocation : lundi 23 février 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Présents	Pouvoirs de	3	Absents	2
GRANGE Michel	BOCQUIN Jean-Luc		David SANTIN-JANIN	
TRUNFIO Laure			BOISSET Françoise	
BOCQUIN Jean-Luc				
SEGARD Magali				
DE GRACIA Gaëtan				
LALLAU BAZIN Corentin				
FREYNET TICHADOU Virginie				
BELLEMIN-LAPONNAZ Anne				
VELLETAZ Emilie				
CHARMEAUX Mickaël	LALLAU BAZIN Corentin			
CHARPIN Brigitte				
BROC Jérôme				

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

BUDGET PRINCIPAL

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
DE L'EXERCICE 2025**

Après présentation de tous les documents et toutes vérifications nécessaires effectuées, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Comptable Public, pour le budget principal, qui peut se résumer ainsi.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	724 020.00 €	361 534.84 €
Recettes	937 809.16 €	287 567.14 €
Excédent	213 789.16 €	
Déficit		73 967.70 €

Nombre de membres en exercice	Présents	Suffrages Exprimés	Abstentions	Pour	Contre
15	10	13	0	13	0

👉 **Invite** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
Michel GRANGE

Le Maire,
Alain COMBAZ

